



EN LIGNE

ENTERPRISES

CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES POLITIQUES FAVORABLES AU DÉVELOPPEMENT DES MPME

20 SEPTEMBRE - 14 OCTOBRE 2022

 20 HEURES

Note d'information



Organisation
internationale
du Travail



Centre international de formation

CONTEXTE

Selon les recherches de l'OIT, deux tiers travailleurs à niveau global sont employés dans des entreprises qui comptent moins de 49 employés. Ces petites unités économiques ont toutefois tendance à offrir des emplois de moindre qualité que leurs homologues plus grandes et ont été fortement touchées par les perturbations causées par la pandémie de COVID-19. En outre, les micros, petites et moyennes entreprises (MPME) ont généralement du mal à s'y retrouver dans l'ensemble des politiques et réglementations liées à la gestion d'une entreprise. D'une part, elles peuvent manquer les opportunités offertes par les programmes de soutien aux entreprises existants parce qu'elles n'ont pas accès aux informations les concernant ou à l'expertise nécessaire pour en bénéficier. D'autre part, elles peuvent manquer des ressources nécessaires pour se conformer pleinement aux exigences légales et fiscales, et s'exposer ainsi à des sanctions et des amendes.

C'est pourquoi les MPME ont le plus de mal lorsque cet ensemble de politiques et de réglementations (l'"environnement favorable") n'est pas conçu en tenant compte de leurs besoins et aspirations spécifiques. Un environnement favorable complexe génère en effet des coûts supplémentaires pour les MPME, qui doivent consacrer du temps et des ressources pour s'y conformer, ce qui réduit leur capacité à investir, à se développer et à créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité. Ainsi, concevoir et mettre en œuvre des politiques qui soutiennent le développement des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) est un moyen fondamental de contribuer à l'agenda du travail décent.

Depuis 2007, en application des conclusions de la Conférence internationale du travail sur la promotion des entreprises durables, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) soutient ses mandats avec un programme spécifique sur les politiques relatives aux PME, appelé Environnement favorable aux entreprises durables (EESE). Au cours de ses 15 années d'existence, EESE a mené plus de 50 études nationales sur l'environnement des entreprises et a aidé les partenaires tripartites (gouvernements, employeurs et travailleurs) à identifier et à introduire conjointement des politiques favorables au développement des PME.

Ce cours s'appuie sur l'expérience de l'OIT, ainsi que sur les recherches menées par d'autres agences telles que l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) et la Banque Mondiale, pour donner un aperçu des meilleures pratiques mondiales en matière de politique de soutien au développement des MPME. Tout au long du cours, vous serez exposé à des sujets tels que l'application du droit du travail et des régimes fiscaux préférentiels aux MPME, la simplification de l'environnement des affaires, l'amélioration de l'accès au financement et aux programmes de services non financiers de développement des entreprises, la promotion de l'innovation dans les MPME, et la conception de programmes visant à améliorer la productivité, les conditions de travail et les liens avec les chaînes de valeur des petites entreprises.

Une attention particulière sera accordée aux moyens d'impliquer les différents acteurs (gouvernements, partenaires du développement, travailleurs et secteur privé) dans la conception et la mise en œuvre de politiques et de programmes visant à favoriser le développement des petites entreprises.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À la fin de ce cours, les participants auront:

- Développé une compréhension claire de comment l'environnement favorable affecte la capacité d'une entreprise à se développer et à créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité ;
- Acquis les outils techniques pour analyser l'environnement favorable du point de vue des MPME et leur contribution au travail décent ;
- Étés exposé aux meilleures pratiques et aux études de cas sur la réforme de l'environnement des entreprises ;
- Appris comment les différentes parties prenantes, telles que les gouvernements, les organisations d'employeurs et de travailleurs, peuvent être impliquées au mieux dans un processus de réforme politique.

CONTENU DU COURS

Le cours se déroulera sur quatre semaines et comprendra une combinaison de présentations, d'études de cas, d'exercices interactifs en groupe, ainsi que du matériel d'apprentissage autoguidé et des guides d'étude. Pendant la durée de cette formation, vous aurez l'occasion de réseauter avec vos pairs et d'en apprendre davantage sur les sujets suivants.

SEMAINE 1 (3 HEURES)

Session 1 - Accueil et introduction

Mardi 20 septembre, 10.30 - 11.30 GMT+2

Le premier webinar sera l'occasion de rencontrer les autres participants et de passer en revue les objectifs d'apprentissage et la structure de la formation, ainsi que de présenter les méthodologies et les outils qui seront utilisés au cours des prochaines semaines. Ce sera également l'occasion de résoudre les éventuels problèmes techniques liés à l'accès à la plateforme interactive du cours (le eCampus).

Devoir 1

Comme premier devoir, vous devrez poster votre introduction sur l'eCampus du cours. Dites-nous pourquoi vous avez choisi de suivre ce cours et pourquoi, selon vous, le support politique est essentiel au développement des micros, petites et moyennes entreprises.

Guide d'étude - Module 1

Après la première session, vous aurez accès au premier module du guide d'étude, que vous devrez compléter avant la Session 2. Le guide d'étude vous donnera une introduction aux concepts clés liés à l'environnement favorable et aux principaux outils utilisés pour l'analyser.

SEMAINE 2 (5 HEURES)

Session 2 - Les politiques des PME et l'agenda du travail décent

Mardi 27 septembre, 10h30 - 11h30 GMT+2

La deuxième session donne un aperçu de la logique qui sous-tend la conception de politiques spécifiques pour les micros, petites et moyennes entreprises. Au cours de ce webinaire, nous nous concentrerons sur la façon dont les PME emploient la grande majorité des travailleurs, surtout si l'on tient compte de l'économie informelle, et sont donc un canal majeur de réduction de la pauvreté par l'amélioration des salaires et des conditions de travail. Enfin, nous examinerons une théorie du changement sur la façon dont la réforme de l'environnement favorable peut contribuer à faire avancer l'agenda du travail décent et à améliorer la résilience des MPME.

Session 3 - Analyser l'environnement des affaires

Judi 29 septembre, 10.30 - 11.30 GMT+2

Au cours de la troisième session, vous serez guidé dans un exercice interactif où vous utiliserez les outils décrits dans le Module 1 du Guide d'étude pour réaliser une brève analyse de l'environnement favorable sur la base d'une étude de cas fictive. Une partie de la session sera consacrée à la réflexion sur la manière dont la méthodologie peut être adaptée pour analyser l'environnement des affaires dans des contextes fragiles et affectés par des conflits, et sur la manière dont la méthodologie peut prendre en compte les dynamiques de genre dans les entreprises.

Devoir 2

Comme deuxième devoir, nous vous demanderons d'identifier un problème ou un domaine de l'environnement des affaires de votre pays qui affecte la capacité des entreprises à démarrer et à se développer, et de le partager avec le reste du groupe.

Guide d'étude - Module 2

Le deuxième module du guide d'étude fournit une vue d'ensemble des différentes approches de la réforme de l'environnement des affaires, ainsi que des études de cas de programmes de soutien réussis pour les micros, petites et moyennes entreprises.

SEMAINE 3 (5 HEURES)

Session 4 - Créer une entreprise : simplifier les procédures d'enregistrement

Mardi 4 octobre, 10.30 - 11.30 GMT+2

Au cours de cette session, nous nous concentrerons sur le processus de création d'une entreprise : comment le simplifier pour faire en sorte que davantage d'entreprises puissent être créées et formalisées ? Une attention particulière est accordée au travail effectué par l'OIT dans le domaine de la formalisation des entreprises, et à l'établissement d'un lien entre les procédures d'enregistrement simplifiées et d'autres mesures incitatives.

Session 5 - Gérer une entreprise - Lier les politiques des PME au travail décent

Jeudi 6 octobre, 10.30 - 11.30 GMT+2

Cette session se concentre sur les politiques qui peuvent mieux soutenir les PME dans leur chemin vers la croissance et la création d'emplois décents. Elle couvrira des sujets tels que les régimes fiscaux préférentiels pour les PME, les meilleures pratiques dans l'application du droit du travail aux MPME, et les politiques qui aident à améliorer la productivité et l'innovation dans les petites entreprises.

Devoir 3

Le troisième devoir du cours consistera à réfléchir aux politiques qui peuvent contribuer à résoudre ou à atténuer le problème que vous avez identifié au cours du devoir de la semaine 2.

Guide d'étude - Module 3

Le troisième module du guide d'étude porte sur la gouvernance des politiques en faveur des PME. Il vous donnera un aperçu des meilleures pratiques en matière de mécanismes de dialogue tripartite pour la conception et la mise en œuvre des politiques en faveur des PME.

SEMAINE 4 (3 HEURES)

Session 6 - Dialogue social et tripartisme dans le cycle politique des PME

Mardi 11 octobre, 10.30 - 11.30 GMT+2

Cette session s'appuiera sur le contenu du module 3 du guide d'étude pour passer en revue quelques études de cas pratiques et des exemples de collaboration tripartite pour la mise en œuvre de la réforme de l'environnement favorable. Un exercice interactif vous permettra de réfléchir au modèle de gouvernance idéal pour un programme de réforme spécifique.

Session 7 - Suivi de la politique et des résultats des PME

Jeudi 13 octobre, 10.30 - 11.30 GMT+2

La dernière session se penche sur les systèmes qui peuvent être mis en place pour suivre les progrès du processus de réforme des politiques des PME, et évaluer l'impact des politiques des PME sur la création et la croissance des entreprises. Au cours de ce dernier webinaire, nous discuterons également des principaux enseignements de votre parcours d'apprentissage, ainsi que de la manière dont vous pouvez mettre en œuvre ce que vous avez appris dans votre travail quotidien. Enfin, vous aurez l'occasion de présenter certains des travaux individuels que vous avez réalisés pendant le cours.

Devoir 4

Le travail final consiste à identifier les acteurs clés qui pourraient et devraient être impliqués dans la mise en œuvre des politiques identifiées lors du travail de la semaine 3.

QUI PARTICIPE À CE COURS

Ce cours est destiné à :

- Ministères de tutelle impliqués dans la promotion de l'emploi et des petites et moyennes entreprises.
- Agences gouvernementales chargées de promouvoir le développement des PME
- Représentants des organisations de travailleurs et d'employeurs souhaitant apprendre à influencer le processus d'élaboration des politiques en faveur des PME.
- Représentants des organisations internationales et des ONG qui mettent en œuvre des programmes de développement des PME ou des programmes d'appui aux politiques.
- Les chercheurs qui s'intéressent à la manière dont les politiques en faveur des PME peuvent contribuer à la création d'emplois décents.

INFORMATIONS PRATIQUES

Le cours est proposé en anglais et en français, avec un engagement total estimé à 20 heures. Le cours se déroule du **19 septembre au 15 octobre 2022**, et se tiendra sur la plateforme d'apprentissage numérique du CIF-OIT, l'eCampus.

Les frais de participation sont de **980 EUR**, contactez-nous à see@itcilo.org si vous souhaitez connaître les possibilités de bourses partielles. Après avoir suivi toutes les activités de cours requises, les participants obtiendront un certificat de participation au CIF-OIT.

PROGRAMME DU COURS

	Lundi 19 septembre	Mardi 20 septembre	Mercredi 21 septembre	Jeudi 22 septembre	Vendredi 23 septembre
Webinars 10.30 - 11.30 GMT+2		Session 1 Accueil et embarquement			
Auto- apprentissage			Devoir 1 Guide d'étude - Module 1		

	Lundi 26 septembre	Mardi 27 septembre	Mercredi 28 septembre	Jeudi 29 septembre	Vendredi 30 septembre
Webinars 10.30 - 11.30 GMT+2		Session 2 Les politiques des PME et l'agenda du travail décent		Session 3 Analyse de l'environnement des affaires	
Auto- apprentissage			Devoir 2 Guide d'étude - Module 2		

	Lundi 3 octobre	Mardi 4 octobre	Mercredi 5 octobre	Jeudi 6 octobre	Vendredi 7 octobre
Webinars 10.30 - 11.30 GMT+2		Session 4 Création d'entreprise : simplifier les procédures d'enregistrement		Session 5 Gérer une entreprise: Lier les politiques des PME au travail décent	
Auto- apprentissage			Devoir 3 Guide d'étude - Module 3		

	Lundi 10 octobre	Mardi 11 octobre	Mercredi 12 octobre	Jeudi 13 octobre	Vendredi 14 octobre
Webinars 10.30 - 11.30 GMT+2		Session 6 La gouvernance des politiques en faveur des PME		Session 7 Suivi de la politique et des résultats des PME	
Auto- apprentissage		Devoir 4			

POLITIQUE D'ABANDON, D'ANNULATION ET DE REMBOURSEMENT POUR LES COURS OUVERTS

Si un participant inscrit souhaite ou doit se retirer d'un cours, il peut choisir de s'inscrire à un autre cours ou d'être remplacé par un autre candidat. Le participant doit informer le Centre, par écrit, de sa décision au moins 14 jours avant la date de début du cours. L'annulation de la participation aux cours réguliers entraînera les pénalités suivantes:

- 14 jours ou plus avant la date de début du cours: Aucune pénalité, remboursement à 100% du montant payé moins les frais bancaires applicables.
- 8 à 13 jours avant la date de début du cours: Pénalité de 50 % du prix du cours, remboursement du montant résiduel payé (le cas échéant) moins les frais bancaires applicables.
- 7 jours ou moins avant la date de début du cours: Pénalité de 100% du prix du cours

INFOS

**POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS
VEUILLEZ CONTACTER**

Centre international de formation de l'OIT

Entreprise, microfinance et développement local (SEE)
Viale Maestri del Lavoro, 10
10127 Turin, Italie

see@itcilo.org
www.itcilo.org

CODE DE L'ACTIVITE: A9715006

Réalisé avec un papier porteur du Label Ecologique Européenne,
N° d'enreg. FR/011/002, fournie par International Paper. 